

Mercredi 21 septembre 2011 à 14h30

Compte-rendu rapide SNPDEN ne prétendant pas à l'exhaustivité

dans l'attente du compte-rendu officiel

Questions abordées :

1- La dotation de fonctionnement 2012

Dans un contexte budgétaire contraint, pour présenter une dotation qui tienne compte de l'augmentation des tarifs de l'énergie, et fasse apparaître des crédits en progrès, la région envisage une ponction des fonds de réserve du service général des établissements, dès lors qu'ils sont supérieurs à 3 mois de fonctionnement. 150 lycées sont concernés par la mesure. Les lycées agricoles se déclarent solidaires de la réaction des établissements de l'éducation nationale. L'UNSA (SNPDEN et AI) a vivement protesté contre cette mesure, qui contrevient à l'autonomie des établissements et n'a jamais été discutée. Un moratoire d'un an est demandé afin que la pertinence de cette mesure soit étudiée en concertation avec les établissements. Le SNPDEN et A& I demandent une réponse de la Région à sa demande sous 8 jours.

Il est par ailleurs fait état de la modification du versement des avances, mesure dont les représentants des établissements relèvent le caractère dangereux pour la trésorerie, ainsi que la difficulté que certains auront pour respecter la règle des 30 jours. Les difficultés soulevées sont systématiquement renvoyées à une étude au cas par cas des situations problématiques.

2- Plan qualité restauration

Rappel de la démarche de concertation et présentation des cinq axes, ainsi que de la charte. Trois correctifs sont demandés dans la charte par le SNPDEN : la question de la variété des repas proposés qui doit respecter le principe de laïcité ; les horaires d'ouverture pour les internes, en supprimant le butoir de 19h15 pour la fin du service de restauration ; retrait de la présentation de la Région comme organisatrice du temps des élèves durant la pause méridienne.

Il est relevé par ailleurs les conséquences sur les tarifs pour certains établissements que va avoir l'obligation d'un coût matière d'au moins 2€ par repas.

3- Ressources humaines

Le SNPDEN pose les questions des obligations liées au bénéfice des concessions de logement pour les agents région ; de la transparence et de l'équité dans la répartition des dotations en agents selon les établissements ; de la politique disciplinaire lorsqu'un agent pose problème. Sur le premier point, Mme Giraud, conseillère régionale, et Mme Uguine, directrice adjointe des ressources humaines, indiquent que les évolutions sont liées aux conclusions de la conférence sociale qui est organisée. Pour la répartition des moyens en personnels, à partir d'une situation héritée de la décentralisation, il n'est pas souhaité la mise en place d'un système quantitatif, mais la réflexion se poursuit sur une approche qualitative, qui prenne en

compte les spécificités. Pour la politique disciplinaire, elle s'effectue dans le cadre des règles prévues et associe les responsables d'établissements. Est rappelé le passage de 2 à 3 mobilités dans l'année, demande des établissements, et qui comprend un plan d'intégration des contractuels. Il est demandé par A.I. que la politique de déplacement systématique chaque année des contractuels ne soit pas appliquée de façon abrupte pour tenir compte des situations particulières d'établissement qui auraient plus de contractuels que de titulaires, demande reconnue comme recevable.

4- Maintenance informatique

Une décision est prévue en assemblée régionale de décembre. La priorité de la région sera d'agir en direction d'une harmonisation des équipements des lycées, ce qui aura pour effet de diminuer les charges de maintenance. Le dispositif répondra au protocole signé en décembre 2010 avec les recteurs des deux académies.

5- ENT

6 établissements en expérimentation actuellement. 32 à la rentrée 2012. Généralisation à la rentrée 2013. Il est confirmé que les établissements auront le choix ou non d'utiliser les logiciels de l'ENT. La liste des établissements concernés apparaît dans le dossier de rentrée les lycées (l'ont-ils reçu?)

Un audit de la politique régionale en direction des lycées est prévu par la région Rhône-Alpes en 2012, avec rendu du rapport pour janvier 2013 (coût : 100 000 €). Des établissements seront sollicités pour participer à l'enquête.

En raison de l'heure tardive, le reste de l'ordre du jour n'est pas abordé.

Fin de la séance à 18h.

Compte rendu rédigé par Jean Louis Cornut et relu par les membres de la délégation UNSA